



Service d'installation et de maintenance des extincteurs

(Référentiel 14- NF 285) Certificat n°623/14/04-285

Certifications délivrées par CNPP Cert. (www.cnpp.com) et AFNOR certification (www.marque-nf.com)

Ces Certifications prouvent la conformité du service aux dispositions de la règle ASPAD R4, de la norme NFS561-922 et du référentiel 14-NF 285 e garantissent que le personnel, les moyens matériels, l'organisation, l'accueil et l'identification des besoins, la contractualisation, les prestations techniques de conception, de réalisation, de vérification de conformité initial, de maintenance et de vérifications périodiques sont contrôlés régulièrement par CNPP cet. Et AFNOR Certification.